

Que le faucon, l'œil sur sa proie,
Que l'épervier là haut tournoie,
Prompt à les voir, je pousse un cri ;
A mon signal on se rassemble,
La poule et son poussin qui tremble,
Et le pigeon courent ensemble
Chercher un lieu sûr, un abri :

Je saisis au vol ma pâture,
Je bats au vol dans une eau pure
J'y prends un bain, toujours au vol ;
Je suis l'essor, l'aile rapide ;
Je ne me plains que dans le vide,
Et je plains l'homme, cœur timide,
Qui n'ose pas quitter le sol.

Faites moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaieté vive
Je vous ramène la saison ;
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace ;
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison.

J. AUBAN.

Pensées et Maximes.

— Donnez à votre logement une partie de ce que vous accordez à votre toilette ; toute la famille en profitera.

— On a toujours trop de meubles et rarement assez d'air.

— L'homme qui sait est le débiteur de l'ignorant.

— L'éducation des garçons est la plus patriotique de toutes les tâches. Les mères ne touchent que par ce côté à la vie politique, mais qu'il est grand !

— Vauvenargues a dit : " Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. " Ce mot est applicable aussi aux gens qui se plaignent de leurs enfants.

— Je n'ai jamais vu d'enfants si mal élevés que ceux pour lesquels on visait à l'idéal de l'éducation. Elever, ce n'est pas rêver, c'est agir.

— Quand on est aussi bien portant que possible, on est aussi beau qu'on peut l'être.

— Il faut être de sa santé comme de sa condition.

— S'il est dangereux pour la santé d'avoir les yeux plus grands que l'estomac, il ne l'est pas moins de les avoir plus grands que le cerveau.

— Le don des larmes a sa source dans la richesse du cœur ou dans la faiblesse de l'esprit.

— Tâchons d'être réellement ce que nous voudrions qu'on pensât de nous.

— Être admiré de ses enfants est une joie qu'on ne saurait payer de trop d'efforts de vertu.

FONSSAGRIVES.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

Avis concernant la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques.

A la dernière séance du conseil de l'Instruction publique [6 septembre 1872], la résolution suivante a été passée, à savoir :

" Que le délai fixé pour le concours pour la composition de livres de lecture français à l'usage des écoles catholiques, soit prolongé jusqu'au premier de mai prochain, et qu'avis en soit donné dans le *Journal de l'Instruction publique*. "

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Québec, 19 sept. 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 du courant, faire les érections de municipalités scolaires suivantes :

Comté de Maskinongé—Ste. Elie—comprenant une étendue de territoire d'environ huit milles de profondeur, sur cinq milles de front, renfermant les sept premiers rangs du Canton de Coxton, et bornée comme suit : au nord-est partie par la ligne qui sépare le dit canton de celui de Shawenigan, et partie par la ligne qui sépare le septième rang du huitième ; au nord-ouest, par la ligne nord-ouest des sept premiers rangs susdits ; au sud-ouest par la ligne qui sépare Hunter-town de Coxton ; au sud-est par la ligne qui sépare Coxton d'avec le hief Githman et l'augmentation de Coxton.

Comté d'Ottawa—Comteley—comprenant le côté nord de la Rivière Gatineau dans le Canton de Hull, bornée comme suit : au nord, par le Canton de Wakefield ; à l'est, par celui de Templeton, et au sud et à l'ouest par la Rivière Gatineau.

Comté de Témiscouata—St. Honoré—bornée à l'ouest, par St. Antonin ; à l'est, par le trente-et-unième mille du nouveau chemin de Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du dit chemin.

St. Louis des Ha ! Ha !—bornée au sud-est, par Notre Dame du Lac Témiscouata ; au sud-ouest par le trente-et-unième mille du nouveau chemin de Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du dit chemin.

Ste. Rose du Dégely—bornée au sud-est par la ligne provinciale ; au nord-ouest, par Notre Dame du Lac Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du nouveau chemin de Témiscouata.

Comté de Yamaska—St. Michel, No. 2—comprenant le côté est de la Rivière Yamaska, sur une étendue d'une lieue en front, et une profondeur de quarante arpents, depuis la terre d'Hubert Lavallée, inclusivement, jusqu'à la Commune exclusivement.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

[Commissaires], 19 Septembre 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles.

Comté d'Argenteuil—St. André—M. Mathew Burwash en remplacement de lui-même et M. Edward Jones en remplacement de M. Finlay McMartin.

Comté d'Arthabaska—Tingwick—MM. Thomas Nughent et Joseph Roux en remplacement de MM. Michael Fitzpatrick et Octave Durand.

Comté de Beauce—St. Pierre de Broughton—Messire Louis Fournier et M. George Giroux en remplacement de MM. Cyrille Vallée et Patrick Doyle.

Comté de Bellechasse—St. Cajetan d'Armagh—MM. Charles Cadrin et Pierre Langlois en remplacement de MM. Octave Roy et Louis Noël.

Comté de Bonaventure—Nouvelle—M. Félix Thériault, fils, en remplacement de M. Raphaël Anbu.

Comté de Bonaventure—Laspébiac—M. Moïse Toulon, en remplacement de M. André Delarosbil.

Comté de Brome—Bolton—MM. Francis P. Channell et William Hall en remplacement de MM. Francis P. Channell et John McLaughlin.

Comté de Charlevoix—Malbaie—M. Thomas Gagnon, en remplacement de M. Jean Murray.

Comté de Châteauguay—St. Jean Chrysostôme—M. Moïse Paré en remplacement de M. William Charters.

Comté de Chicoutimi—Bagotville—M. Ferdinand Fortin en remplacement de M. Abraham Tremblay.

Comté de Chicoutimi—Harvey—MM. Elisé Simard et Elisé Bolduc en remplacement de MM. Ferdinand Simard et Abel Bolduc.

Comté de Drummond—St. Bonaventure d'Upton—MM. Léon Côté et Magloire Forget en remplacement de MM. Joseph Lupien et Joseph Parenteau et M. Isidore Lecuyer en remplacement de M. Louis Cartier.

Comté de Lotbinière—St. Séverin—MM. Elzéar Pomerleau, Jean Baptiste Champagne, Augustin Couture, Vital Labbé et James Laughrey.